

cinquième de la valeur de production de l'année-cime. Quatre mines d'uranium étaient en exploitation en 1965, mais l'une d'elles, la *Stanrock Uranium Mines Limited*, n'est qu'un petit producteur spécialisé dans la récupération de l'uranium par traitement des eaux de mine. Environ 79 p. 100 des expéditions de 1965 provenaient des trois mines des chantiers d'Elliot Lake, en Ontario, la *Stanrock Uranium Mines Limited*, la *Denison Mines Limited*, et la *Rio Algom Mines Limited*, et le reste a été produit par la mine Beaverlodge, de l'*Eldorado Mining & Refining Limited*, située dans le nord de la Saskatchewan.

Au mois de juin 1965, le gouvernement canadien a annoncé qu'il avait l'intention d'acheter de l'uranium des compagnies qui avaient déjà été en exploitation. Les commandes seraient passées jusqu'à concurrence d'une certaine quantité durant une période de cinq années commençant le 1<sup>er</sup> juillet 1965, à raison de \$4.90 la livre d' $U_3O_8$ . Ce programme permettra aux compagnies de maintenir leurs mines et leurs usines en activité de manière à répondre aux exigences de production prévues dans l'avenir, et permettra également à cette industrie d'envisager une production annuelle d'environ huit millions de livres d' $U_3O_8$  au cours des cinq prochaines années.

En juin 1965, le gouvernement a également annoncé qu'à partir de cette date, il était prêt à accorder des permis d'exportation pour la vente d'uranium à la seule condition que cette matière soit utilisée à des fins pacifiques, mis à part les quantités restant à livrer en vertu de contrats antérieurs. Avant que ces ventes soient autorisées, le Canada exigera la ratification d'une entente, passée avec le pays importateur, en vue d'une vérification et d'un contrôle sérieux assurant que cet uranium sera employé à des fins strictement pacifiques. Cette mesure permettra aux producteurs canadiens de fournir l'uranium nécessaire aux réacteurs étrangers déjà construits, en chantier ou dont la construction est assurée, pour l'existence prévue de ces appareils. De plus, le gouvernement est en mesure d'autoriser l'exportation de quantités raisonnables d'uranium, pour des périodes de cinq années au maximum, destinées à être stockées dans les pays importateurs.

De petites quantités d'uranium, jusqu'à concurrence de 2,500 livres par pays, peuvent être vendues aux pays qui ne participent pas aux ententes conclues au sujet de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. Toutes les ventes, qu'elles soient faites par la société de la Couronne *Eldorado Mining and Refining Limited*, ou par des compagnies privées, sont assujetties à des mesures de réglementation administrées par la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

La majeure partie de la production de l'*Eldorado* et de la *Stanrock* est destinée à l'*Atomic Energy Commission* des États-Unis et à la *United Kingdom Atomic Energy Authority*, en vertu de contrats passés avec le Canada. En juin 1965, la compagnie Denison a terminé ses engagements envers ces organismes et a commencé ses livraisons en vertu du nouveau programme de réserve du gouvernement canadien. La *Rio Algom* avait prévu que les livraisons faites en vertu des contrats passés avec les organismes lui permettraient d'étager sa production jusqu'en octobre 1971, mais le programme fédéral a permis à la compagnie de livrer un certain volume d'uranium supplémentaire en vue du stockage, augmentant ainsi son rendement.

En novembre 1965, la *Rio Algom* s'est portée acquéreur de 50 p. 100 des actions détenues par la *Dow Chemical of Canada Limited* dans la compagnie *Rio Tinto Dow Limited*; elle a ensuite rebaptisé cette nouvelle filiale dont elle est propriétaire à part entière du nom de *Rio Tinto Nuclear Products, Limited*, avec l'intention de construire une usine d'affinage d'une capacité annuelle de 150 tonnes à la mine Nordic. La *Rio Algom* envisage de réaliser des économies dans le domaine des combustibles à base d'uranium, qui ne sont actuellement produits au Canada que par l'*Eldorado*, étant donné qu'il sera possible d'amorcer la fabrication de produits de plus haute qualité à partir de l'uranium, alors que ce dernier sera encore en solution au cours du traitement.

L'industrie de l'uranium a reçu un encouragement grâce au nombre sans pareil d'engagements en vue de la construction de centrales nucléaires dans plusieurs pays. Le programme canadien de centrales nucléaires a été marqué par l'inauguration officielle du lieu où sera construit le réacteur de Pickering (Ont.), dont les deux premiers groupes de